



Enquête publique

Du 17 janvier au 20 mars 2022

Projet de Programme 2023-2027 du Plan d'Action National Pesticides (NAPAN)

Ce programme se compose du Programme fédéral et des Programmes régionaux.

Les autorités fédérales et régionales vous invitent à participer à l'enquête publique sur le Plan National de Réduction des Pesticides (NAPAN).

Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant à tous les acteurs (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

Votre avis nous intéresse !

Avant l'adoption du programme 2023-2027, vous êtes invités à participer activement à l'enquête publique coordonnée sur les ébauches d'actions nationales à l'adresse <https://napan.monopinion.belgium.be>.

Cette plateforme reprend les actions nationales, fédérales et régionales. Il est possible de filtrer les actions par région.

Les documents wallons (projet de PWRP 3 et Rapport d'incidences environnementales) sont disponibles sur www.pwrp.be/enquetepublique.

Vos observations écrites peuvent également être envoyées, pour le 20 mars 2022 à napan@health.fgov.be ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre administration communale aux jours et heures indiqués sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes seront indiquées sur le site de votre administration communale ou précisées ci-dessous dans le cadre réservé à cet effet.

Une séance de clôture sera organisée dans votre commune.

Cadre réservé à la commune :

La Wa